



PV de stationnement

Par bl66

Bonjour,

Je suis étancheur pour une société et j'ai donc une camionnette avec laquelle je transporte mes outils et mon matériel. J'opère souvent en ville (Marseille) et le stationnement est payant. Mon employeur me demande de payer les places de stationnements qu'il rembourse à la fin du mois. J'ai un salaire d'environ 2500? et j'ai environ 500? de stationnement pour mon travail au sein de la société à payer par mois. Avec le stationnement j'ai donc 2000? de salaire et mes 500? en "différé" car je les utilise non pas pour moi même mais pour l'entreprise. Et parallèlement à ça, il y'a un jour où je n'ai pas pu payer ma place de parking car ma carte ne fonctionnait pas, et j'ai reçu un PV de 17? que l'entreprise m'a retenu sur mon salaire. J'aimerais savoir si j'ai le droit de demander une sorte de carte de crédit au nom de l'entreprise utilisable exclusivement lors de mes horaires de travail afin de ne pas à avoir être amputé de mon salaire et éviter la situation du PV que j'ai précédemment cité.

Merci d'avance pour votre réponse.